

## Description

Les urbanistes-aménagistes sont chargés de l'aménagement des agglomérations et du territoire. Ils élaborent des projets et déterminent l'affectation et l'utilisation du sol (zone à bâtir, agricole ou industrielle). Ils établissent des plans de zones, définissent les équipements nécessaires (infrastructures routières, réhabilitations de quartiers, etc.) en tenant compte de leur impact sur l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie des usagers.

Leurs activités principales consistent à:

### Élaboration de projets

- définir, avec les milieux concernés, une politique d'aménagement du territoire respectueuse du bien-être de la population: délimitation et équipement des zones d'habitation, zones industrielles, espaces de loisirs, organisation des transports, des sources d'énergie, etc.;
- analyser les problèmes socioéconomiques et environnementaux liés à l'urbanisation; constituer des dossiers de sensibilisation et d'information;
- étudier l'histoire, l'évolution des territoires habités avant tout projet d'aménagement ou de réaménagement;
- évaluer les besoins de développement d'une agglomération, d'une ville ou d'une région en tenant compte des lois sur l'aménagement du territoire et du développement durable;
- établir des budgets et chercher les sources de financement;
- utiliser et interpréter toutes sortes de données informatisées fournies par le système d'information géographique (SIG) et les services statistiques;

### Réalisation de projets

- établir un plan d'aménagement du sol conformément à la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), exécuter des plans informatisés;
- définir les zones d'habitation (logements principaux et résidences secondaires), agricole, commerciale, industrielle, de loisirs et de détente, et les intégrer harmonieusement pour garantir une qualité de vie à leurs occupants;
- rédiger des rapports de synthèse et des projets de règlements sur la construction et l'urbanisme;
- réhabiliter les quartiers délaissés, les usines désaffectées, revitaliser les centres-villes par la création de zones commerciales, piétonnes, d'infrastructures culturelles et de loisirs;
- créer, avec les autorités politiques, les conditions d'habitat améliorant l'intégration sociale de la population;
- collaborer à l'établissement d'un réseau de transports publics, pistes cyclables, etc.
- mettre à jour les cartes d'aménagement et d'occupation du sol, repérer les zones à aménager et les infrastructures à implanter.

### Environnement de travail

Les urbanistes-aménagistes travaillent autant sur le terrain (relevés et mesures) que dans un bureau technique (calculs, plans, projets). Ils collaborent étroitement avec les autorités politiques communales ou cantonales ainsi qu'avec des architectes, des ingénieurs civils ou de l'environnement, des géographes, etc.

## Formation

La formation d'urbaniste-aménagiste est modulaire et s'acquiert par des études de niveau master dans une haute école spécialisée ou à l'université selon l'orientation choisie. Le master est le deuxième cursus de la formation de base après le bachelor.

### Lieux

- Lausanne, (filiale HES-SO);
- Genève (filiale universitaire).

### Durée

- 4 semestres.

### Conditions d'admission (filiale HES)

- bachelor ou diplôme d'ingénieur-e de type HES en lien avec la formation visée;
- autre profil HES et prérequis théoriques et/ou pratiques;
- bachelor universitaire ou EPF, ou titre équivalent suisse ou étranger avec au minimum six mois de pratique professionnelle.

### Conditions d'admission (filiale UNI)

- bachelor universitaire ou EPF en architecture, architecture du paysage, environnement, ingénierie, géographie, science politique, sociologie etc. (voir liste sur le site);
- bachelor HES de disciplines en lien (architecture, architecture du paysage, ingénierie, environnement, travail social, etc.).

Les candidats-es au MDT sont soumis à une procédure d'admission sur dossier.

### Titres obtenus

- Master of Science HES-SO en développement territorial, orientation urbanisme opérationnel
- Master universitaire en développement territorial, orientation urbanisme de projet.

### Contenu

- cours de base: histoire et théorie de l'urbanisme, droit, transport et mobilité, conduite de projet, etc.;
- cours liés à l'orientation;
- communication;
- travail de master.

Pour plus de détails, consulter [www.jmdt.ch](http://www.jmdt.ch).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Aptitude à négocier
- Esprit de décision
- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Facilité de rédaction
- Sens de la communication
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique

## Perspectives professionnelles

Les urbanistes-aménagistes peuvent trouver un emploi dans une collectivité publique (Confédération, cantons, communes), dans les parcs naturels régionaux, dans la coopération internationale ou dans des bureaux privés d'ingénieurs et de conseil. Les projets urbains et de développement régional, les fusions de communes se multiplient et deviennent de plus en plus complexes. Les attentes de la population en matière de mobilité, d'urbanisation et de digitalisation, conjuguées à la nécessité de préserver les surfaces agricoles, sont élevées. Les professionnels de ce domaine sont recherchés et les perspectives d'emploi très bonnes.

### Perfectionnement

Les urbanistes-aménagistes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours et journées d'études organisés par EspaceSuisse;
- cycles postgrades organisés par les écoles polytechniques fédérales, les universités ou les HES dans les domaines de la géomatique et de l'aménagement du territoire, les transports, le management, les projets d'urbanisme et planification spatiale, l'information géographique en urbanisme, etc.;
- Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme, Genève et Lausanne;
- etc.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement), [www.orientation.ch/postgrades](http://www.orientation.ch/postgrades) et [www.metiers-amenagement.ch](http://www.metiers-amenagement.ch).

## Professions voisines

- Géographe UNI/Géographe UNI
- Ingénieur civil EPF/Ingénieure civile EPF
- Ingénieur en environnement EPF/Ingénieure en environnement EPF
- Ingénieur en transports/Ingénieure en transports
- Ingénieur HES en architecture du paysage/Ingénieure HES en architecture du paysage
- Ingénieur HES en génie civil/Ingénieure HES en génie civil
- Ingénieur HES en géomatique/Ingénieure HES en géomatique

## Adresses

Espace Suisse  
Association suisse pour l'aménagement national  
Sulgenrain 20  
3007 Berne  
Tél.: 031 380 76 76  
<http://www.espacesuisse.ch>

Fédération suisse des urbanistes (FSU)  
Section romande  
Beau-Séjour 16  
1003 Lausanne  
Tél.: 021 323 06 26  
<http://www.fsu-r.ch>

HES-SO Master  
Av. de Provence 6  
1007 Lausanne  
Tél.: 41 58 900 00 02  
<http://www.hes-so.ch/>

Université de Genève, Faculté des Sciences de la société (SdS)  
Uni Mail  
Boulevard du Pont-d'Arve 40  
1211 Genève 4  
Tél.: 022 379 80 10  
<http://www.unige.ch/sciences-societe>